

ALLOCUTION DE MONSIEUR Louis Paul MOTAZE MINISTRE DES FINANCES, A L'OCCASION DU LANCEMENT DE L'ETUDE SUR LA POLITIQUE ACTIONNAIRE DE L'ETAT DU CAMEROUN :

Monsieur le Ministre Délégué ;

Monsieur le Secrétaire Général ;

Messieurs les Président des Commissions et Comités ;

Messieurs les Directeurs Généraux ;

Madame et Messieurs les consultants du Groupement BEKOLO&PARTNERS/LEDCOOP;

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de procéder ce matin au lancement de l'étude sur la politique actionnaire de l'Etat du Cameroun. Aussi, suis-je très heureux de vous souhaiter à toutes et à tous une chaleureuse bienvenue en ces lieux. Permettez-moi d'abord d'adresser mes félicitations au Groupement BEKOLO&PARTNERS/LEDCOOP qui a été sélectionné à l'issue d'un processus long et rigoureux pour réaliser cette étude.

Mesdames et Messieurs,

Cette réunion introductive se tient dans un contexte où notre pays s'est engagé dans le cadre de la stratégie nationale de développement à rationaliser la gestion des entreprises publiques relevant de son portefeuille. Pour ce faire, le Gouvernement entend mener, une politique orientée vers : (i) la fixation des objectifs de dividendes ; (ii) la réduction progressive des subventions aux entreprises à faible niveau de performance ; (iii) l'introduction dans le marché boursier des grandes entreprises publiques des secteurs industriels ; (iv) la privatisation de la gestion des entreprises publiques évoluant dans les secteurs hautement concurrentiels ; et (v) la mise en place des mesures d'accompagnement des entreprises publiques basées sur une meilleure exploitation du marché local.

Cette volonté de rationaliser la gestion du portefeuille public, chère au Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA est matérialisée dans les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et le Mécanisme Elargi De Crédit (MEDC).

De manière spécifique, le Gouvernement s'est engagé, à entreprendre des réformes sur les entreprises publiques au rang desquelles figure la mise en place d'une structure transversale de pilotage des questions de gouvernance et de coordination de la politique de l'Etat actionnaire.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la mise en œuvre d'une telle réforme commande que soit définie au préalable une politique de l'Etat actionnaire qui précise le cadre stratégique du Gouvernement devant fixer la vision à long terme de l'Etat actionnaire, les objectifs globaux de l'actionnariat de l'Etat, son rôle dans la gouvernance des entreprises publiques, et la manière dont il envisage de mettre en œuvre sa stratégie actionnaire. Le but étant au final de renforcer le pilotage, la gouvernance et la gestion stratégique des participations de l'Etat.

Mesdames et Messieurs,

La mise en place d'une politique de l'Etat actionnaire présente des avantages certains. Elle permet d'une part, d'éviter les écueils classiques à savoir la passivité et l'intervention excessive de l'Etat actionnaire ou de la puissance publique dans les affaires qui devraient relever de la seule compétence de

l'entreprise et de ses organes de direction et, d'autre part, elle est un outil efficace de communication publique permettant aux entreprises publiques, au marché et au grand public de comprendre clairement les objectifs de l'Etat actionnaire et ses engagements à long terme. Elle aidera donc l'Etat à s'affirmer lui-même clairement comme un actionnaire prévisible, s'engageant à long terme.

C'est la raison pour laquelle, le Ministère des Finances à travers la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic a sollicité l'accompagnement d'un consultant afin de mener cette importante étude.

Cette étude qui sera conduite par le Groupement BEKOLO&PARTNERS/LEDSCOOP, comprend trois phases, pour une durée de réalisation de trois mois.

Une première phase, dédiée au diagnostic et à l'état des lieux, une seconde qui présente les différents scénarii de vision de politique de l'Etat actionnaire et enfin une troisième consacrée à l'élaboration du rapport proprement dit de l'étude sur la politique actionnariale de l'Etat.

Mesdames et Messieurs ;

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement et la détermination du Président de la République, à réformer le système de gouvernance actuelle des entreprises publiques, dans le but de les rendre davantage performantes.

En ma qualité de Superviseur du Groupe de Travail chargé d'assurer le suivi de cette importante étude, je puis donc vous assurer que je ne ménagerai aucun effort pour m'assurer que les extraits produits par les consultants soient conformes aux attentes du Gouvernement.

C'est donc avec un ardent souhait de voir cette étude fructueuse, que je déclare officiellement le lancement de l'étude sur la « politique actionnariale de l'Etat du Cameroun ».

Je vous remercie de votre bienveillante attention.